



## COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

### DÉLIBÉRATION

**CS 2021/61 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 5 – Accompagner, anticiper et adapter pour un territoire sobre et résilient - Poursuivre la démarche « Notre littoral demain ? »**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (*pouvoir de Hubert LEFEVRE*),

##### Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (*pouvoir de Christèle Castelein*), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise

LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

##### Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

##### Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Jean-Claude HAIZE*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Bertrand LEGONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Apperville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

##### Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

##### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

##### Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Désert),



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les membres associés

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - en visioconférence)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise **PLOUVIEZ-DIAZ** (Sous-Préfecture de Coutances), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

### Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey **LECOEUR** (en visioconférence), Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** (en visioconférence), Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

**Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs**

**Soit un quorum de 40 membres sur 58**

-----

**CS 2021/61 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 5 – Accompagner, anticiper et adapter pour un territoire sobre et résilient - Poursuivre la démarche « Notre littoral demain ? »**

Code budgétaire PAP : P3503\_NLD

La côte Est du Cotentin est exposée au changement climatique et à l'élévation du niveau marin. Avec le projet « Notre Littoral Demain ? Côte Est Cotentin » (2017- janvier 2020), les acteurs du territoire ont construit collectivement une stratégie de gestion durable du littoral.

Bien que la prise de conscience soit réelle, il est maintenant indispensable de déployer un plan d'action et de sensibilisation spécifique pour poursuivre le processus d'appropriation de tous les publics pour accompagner la transition ce territoire.

En développant des actions et outils novateurs s'appuyant sur des démarches participatives, nous visons à :

- mettre en mouvement l'ensemble des publics,
- former les élus,
- aborder la problématique de la relocalisation des activités économiques,
- constituer un référentiel méthodologique pour transférer la démarche.

Un(e) chargé(e) de mission est en cours de recrutement pour remplacer l'agent parti en septembre. Il/elle développera ce projet ainsi que des actions sur la ressource en eau (SAGE Douve et Taute notamment)

### En investissement pour la Région

Dépenses		Recettes	
60632	15 000,00 €	7472 RÉGION	3 000,00 €
		7478 AESN	12 000,00 €
<b>Montant prévisionnel de l'opération</b>			<b>15 000,00 €</b>



**MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

En fonctionnement pour la Région

Dépenses		Recettes	
6228	15 000,00 €	7472 RÉGION	3 000,00 €
		7478 AESN	12 000,00 €
<b>Montant prévisionnel de l'opération</b>			<b>15 000,00 €</b>

***Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :***

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

**ADOPTÉ à l'unanimité.**

**Pour extrait certifié conforme**  
**Transmis en préfecture le 15 avril 2021**  
**Jean MORIN**  
**Président du Parc naturel régional**  
**des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - CP 137  
Saint-Côme-du-Mont  
60550 CARENTAN-LES-MARAIS  
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr